

Trois membres de MédiaDroit distingués de la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

En un peu moins de dix ans, l'association Médiadroit a su s'insérer de manière prépondérante au sein du paysage associatif de l'Université de Strasbourg.

Composée d'une trentaine de bénévoles et présente au sein de la Faculté de Droit, Sciences Politiques et Gestion de Strasbourg, elle consacre son énergie à satisfaire deux ambitions : rapprocher les étudiants du monde professionnel et universitaire d'une part et s'engager pour les étudiants en défendant leurs seuls intérêts d'autre part.

Aujourd'hui, en tant que Présidente, je suis honorée et fière de voir trois membres de l'association distingués et récompensés pour leur idée et leurs valeurs transmises à des générations de bénévoles.

Ainsi au titre de la **promotion du 14 juillet 2019**, le **Préfet de la région Grand-Est, de la zone de défense et de sécurité Est, et du Bas-Rhin**, a attribué la **Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif échelon bronze** à :

- **Monsieur Charles du COUËDIC de KERÉRANT**, ancien Président (2014-2015) et Président d'Honneur de l'association Médiadroit
- **Monsieur Arnaud KOPP**, fondateur, ancien Président (2010-2013) et Président d'Honneur de l'association Médiadroit
- **Monsieur Etienne WESTPHAL**, fondateur et ancien Secrétaire Général (2010-2013) de l'association Médiadroit

pour service rendu d'une manière particulièrement honorable au profit d'activités associatives au service de l'intérêt général (Décret n°62-942 du 14 octobre 1969 modifié).

Messieurs, soyez remerciés pour votre travail !

Louise JUNG, Présidente de l'association Médiadroit (2018-2019)

MÉDIADROIT

ASSOCIATION RÉGIE PAR LES ARTICLES 21 À 79-III DU CODE CIVIL LOCAL
INSCRITE AU REGISTRE DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE STRASBOURG AU VOLUME 88 FOLIO 169 – SIRET: 534 493 184 00012 APE: 9499Z

WWW.MEDIADROIT.FR - CONTACT@MEDIADROIT.FR